



**MÉ MORANDUM D'ENTENTE
SUR LA CONSERVATION DES
REQUINS MIGRATEURS**

CMS/Requins/MOS4/Doc.14.1
02 février 2023
Original : Anglais

4^e Réunion des Signataires (MOS4 Requins)
Bonn, 28 février – 2 mars 2023
Point 14 de l'ordre du jour

**RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET
POUR LA PÉRIODE TRIENNALE 2019-2021 ET 2022**

(En date du 30 novembre 2022 / Préparé par le Secrétariat)

1. Le présent rapport donne un aperçu de la performance du budget du MdE de la CMS sur les requins pour la période triennale 2019-2021 et la période prolongée jusqu'au 30 novembre 2022 avec les dépenses prévues pour décembre 2022. Une mise à jour de l'état des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale du Mé morandum d'entente (MdE) figure à [l'Annexe 1](#). Un aperçu des dépenses pour cette période est fourni à [l'Annexe 2](#).

Budget 2019-2021 et extensions budgétaires

2. Le budget convenu pour la période triennale 2019-2021, y compris les coûts de soutien du programme (PSC) était de **1 208 868 €** ([CMS/Requins/MOS3/Résultat3.10/Annexe 1](#)).
3. Le Fonds d'affectation spéciale a été prolongé en deux étapes, d'abord jusqu'au 31 décembre 2022, puis jusqu'au 31 décembre 2023. Le report de la 4^e Réunion des Signataires (MOS4) en raison d'incertitudes et de restrictions de voyage liées au Covid19 a rendu ces prolongations nécessaires. En attendant l'approbation du nouveau budget, la prolongation était nécessaire pour maintenir le secrétariat, procéder à la mise en œuvre des projets en 2022 et 2023, et couvrir les coûts de la tenue du MOS4.
4. Les signataires ont accepté par procédure écrite les prolongations en décembre 2021 et novembre 2022. Les signataires ont également convenu de reporter le budget convenu pour l'année 2021 sur les années 2022 et 2023 jusqu'à ce qu'un nouveau budget pour la période triennale 2023-2025 soit adopté lors de la MOS4.
5. Le budget pour l'année 2021 (558 906 €, y compris PSC) était à l'origine destiné à couvrir les coûts liés aux organisations de la MOS4 et est, par conséquent, sensiblement plus élevé que les budgets pour 2019 et 2020. Cependant, comme la réunion n'a pas pu se tenir en 2021 ou 2022, les coûts liés à la MOS4 ont commencé à se produire à la fin de 2022, comme le montre [l'Annexe 2](#).

État des contributions

6. Un état détaillé des contributions au Fonds d'affectation spéciale de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage pour les contributions volontaires destinées à couvrir les coûts du budget convenu et des activités extrabudgétaires au 30 novembre 2022 est fourni à [l'annexe 1](#). **Le tableau 1** ci-dessous en donne un aperçu.

7. Les contributions volontaires réelles des signataires du Mémorandum d'entente sur la conservation des requins migrateurs (MdE requins) au cours de la période triennale prolongée se sont élevées à **1 072 033 €** au total. Cela comprend un montant de **729 770 €** qui a été versé au budget de base (budget principal habituellement utilisé) et des contributions de **342 263 €** affectées à des activités extrabudgétaires. Une contribution de 99 440 € de l'Allemagne n'a pas été incluse dans ce rapport car elle a été reçue après le 30 novembre 2022.
8. Le déficit cumulé des contributions volontaires par rapport au budget de base convenu pour 2019-2021, s'est élevé à **479 098 €**, soit **environ 40 pour cent**.
9. Le Secrétariat de la CMS a continué à donner une contribution en nature d'environ 212 448 € sous forme de temps de travail. Les coûts de location et d'entretien étaient couverts par le gouvernement allemand.

Tableau 1 : Contributions volontaires en EUR pendant la période triennale étendue 2019-2022

Contributions volontaires	Reçues	Approuvées pour 2019-2021¹	Manque à gagner
a) au budget de base	729 770	1 208 868	(479 098)
b) pour les activités extrabudgétaires	342 263		
Total	1 072 033		

10. Compte tenu de la nature volontaire des contributions des signataires au Fonds d'affectation spéciale et de l'absence persistante de contributions volontaires, le Secrétariat a adopté une approche conservatrice en ce qui concerne les dépenses des ressources du Fonds d'affectation spéciale, afin de garantir des fonds suffisants pour les années à venir pour le personnel du Secrétariat, pour constituer une réserve (15 pour cent du budget annuel) et pour organiser la MOS4.

Dépenses effectuées pendant la période budgétaire étendue (2019-2021/2022)

11. Le rapport comprend les dépenses relatives au budget convenu pour 2019-2021 (ci-après dénommé « **budget de base** ») et pour la période budgétaire étendue 2022. Pour pouvoir faire la distinction entre la période budgétaire approuvée 2019 - 2021 et la période étendue 2022, les chiffres sont présentés ici comme suit :

chiffres en € pour 2019-2021 (+ chiffres pour 2022)

12. Les chiffres pour décembre 2022 ont été estimés et comprennent les coûts prévus de la MOS4 et du personnel.
13. Le rapport ne comprend pas les dépenses pour les **activités extra-budgétaires** conformément aux paragraphes 24 et 25 du mandat du Fonds d'affectation spéciale ([CMS/Requins/MOS3/Résultat 3.10](#)) :

24. Les contributions extrabudgétaires peuvent être acceptées à des fins compatibles avec les objectifs du Mémorandum d'entente (MdE).

25. Les contributions extrabudgétaires doivent être utilisées conformément aux termes et conditions convenus entre le contributeur et le Secrétariat.

¹ Seul le budget approuvé pour 2019-2021 est référencé ici, et non le montant étendu pour 2022.

14. Veuillez vous référer à l'Annexe 2 pour des chiffres détaillés.

Budget de base

15. Le Secrétariat a pu maintenir les dépenses totales au cours de la période triennale à 483 184 € (+ 225 481 €), soit 708 665 € pour la période étendue 2019-2022. Les économies globales par rapport au budget convenu de 1 208 868 € (+ 558 906 €) se sont élevées à 725 685 € (+ 333 425 €).
16. Grâce à ces économies, les dépenses n'ont pas dépassé les recettes disponibles pour couvrir les coûts du budget de base. Toutefois, les coûts complets de l'organisation de la MOS4 n'ont pas été pris en compte dans le présent rapport, car ils ne se produiront que partiellement au début de 2023. Ces chiffres montrent clairement que l'approche de précaution adoptée par le Secrétariat pour limiter les dépenses reste pleinement justifiée.

Personnel du Secrétariat

17. Comme indiqué à l'annexe 2, les dépenses du Fonds d'affectation spéciale sur les lignes de personnel approuvées pour la période triennale s'élèvent à 379 677 € (+ 142 695 €) sur un budget de 454 195 € (+ 154 307 €).
18. Le poste de l'agent P2 a été entièrement financé par le Fonds d'affectation spéciale. Les coûts globaux pour le poste P2 se sont élevés à 301 451 € (+ 113 077 €) par rapport à un budget convenu de 332 894 € (+ 113 169 €) pour la période triennale étendue.
19. Les coûts globaux estimés sur la ligne budgétaire pour le poste G5, qui a été pourvu de juin 2019 à août 2022, s'élèvent à 78 227 € (+ 29 618 €) par rapport à un budget convenu de 106 301 € (+ 36 138 €).
20. Aucun coût n'a été engagé pour la formation du personnel au cours de la période triennale étendue, ce qui a permis de réaliser des économies sur cette ligne de 15 000 € (+ 5 000 €).

Activités du Secrétariat

21. MOS3 a prévu un budget pour les activités du Secrétariat de 160 000 € (+ 65 000 €) pour la période triennale. Les dépenses globales du Fonds d'affectation spéciale se sont élevées à 9 039 € (+ 18 509 €).
22. Des économies importantes ont été réalisées sur les déplacements du personnel car, à cause du Covid19, de nombreuses réunions ont eu lieu en ligne. Les dépenses sur cette ligne budgétaire se sont élevées à 9 211 € (+ 0 €) par rapport à un budget de 45 000 € (+ 15 000 €).
23. D'autres économies ont été réalisées en maintenant les coûts de traduction à un minimum de -4 449 €² (+0 €) en utilisant des outils de traduction en ligne pour la communication quotidienne avec les signataires et les partenaires en trois langues³.
24. Les coûts d'élaboration des études analytiques, des évaluations scientifiques, etc. se sont élevés à (+ 18 509 €).
25. Les coûts d'impression du matériel d'information se sont élevés à 4 276 € (+ 0 €) au cours de la période triennale, car la ligne budgétaire a été utilisée pour payer le coût

² Les montants négatifs représentent la liquidation des soldes non utilisés des contrats avec les traducteurs.

³ Les coûts de traduction des documents MOS4 ne sont pas inclus ici car ils seront facturés en 2023.

réparti de la mise à niveau du site Web de la famille de la CMS, y compris les pages du MdE sur les requins.

26. Pour une description détaillée des activités, veuillez vous référer à [CMS/Requins/MOS4/Doc.7.1](#) « Rapport du Secrétariat ».

Activités du Comité consultatif et des experts externes

27. Le Comité consultatif (CC) était représenté au 4^e Comité de session du Conseil scientifique de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (SsC-SC4), à la 13^e Conférence des Parties (COP13) et au SC-ScC5. En outre, les membres menant des initiatives clés au sein de la MOS4 ont été invités à participer à cette réunion. Les frais de voyage, y compris les frais prévus, se sont élevés à -3 705 € (+ 3 552 €) en raison de la liquidation des engagements de voyage pour la période triennale.
28. Cette ligne budgétaire a été largement sous-utilisée en raison des restrictions de voyage liées au Covid19. De plus, compte tenu du manque à gagner, le Secrétariat a choisi d'être très prudent concernant l'envoi des membres aux réunions.
29. Pour un rapport détaillé sur les activités du CC, veuillez vous référer à [CMS/Requins/MOS4/Doc.7.3](#).

Service des réunions des organes directeurs

4^e Réunion des Signataires (MOS4)

30. Les coûts liés à l'organisation des réunions des signataires se sont élevés à 10 083 € (+ 30 246 €). La MOS4 ayant été reportée à février 2023, il est estimé que **124 984 € seront engagés en 2023** pour l'organisation et la prestation de services de la MOS4. Les dépenses ont été mandatées par le budget approuvé pour 2021, qui a été reporté sur 2022 et 2023.
31. Le gouvernement allemand a aimablement fourni des services d'interprétation pour la MOS4, ce qui a permis d'économiser 65 000 € sur cette ligne budgétaire.

Réunions du Comité consultatif (CC)

32. Les coûts associés à l'organisation et à la prestation de services de la 3^e réunion du CC (CC3) se sont élevés à 19 159 €. Une seule des deux réunions prévues du Comité consultatif a eu lieu au cours de la période triennale, en raison des restrictions de voyage imposées par la Covid19, ce qui a permis d'économiser 70 841 €. Pendant la pandémie, le CC s'est réuni régulièrement en ligne.

Coûts d'exploitation

33. Les frais de fonctionnement se sont élevés à 13 343 € (+ 4 539 €) sur un budget approuvé de 22 600 € (+ 7 300 €).

Dépenses extrabudgétaires

34. Conformément aux paragraphes 24 et 25 du mandat du Fonds d'affectation spéciale, les signataires ont fourni des ressources financières supplémentaires pour certaines activités extrabudgétaires. Les contributions reçues jusqu'à présent ont été incluses à [l'Annexe 2](#). Le Secrétariat rend compte directement aux donateurs respectifs de l'utilisation des fonds conformément aux conditions énoncées dans les accords avec les donateurs.

Statut du Fonds d'affectation spéciale

35. Le solde estimé du Fonds d'affectation spéciale au 31 décembre 2022 est de **459 443 €**. Ce chiffre est basé sur les dépenses réelles du Fonds d'affectation spéciale au cours de la période triennale prolongée 2019-2022 et sur les coûts prévus pour le personnel, une partie de l'organisation de la MOS4 et les coûts opérationnels en décembre 2022. Le solde estimé du Fonds d'affectation spéciale sera encore réduit de 124 864 € en raison du coût lié à l'organisation et à la prestation de services de la MOS4 en février 2023.

Tableau 2 : Solde estimé du Fonds d'affectation spéciale au 31 décembre 2022 (en euros)

N°	Description	Montant USD	Montant EUR
Budget de base			
1	Solde du Fonds d'affectation spéciale au 31 décembre 2018	513 503	449 829
2	Contributions reçues 2019-2022	821 137	729 770
3	Contributions remboursées	-13 362	-11 492
4	Dépenses encourues jusqu'au 30 novembre 2022	-753 786	-675 304
5	Dépenses prévues Déc 2022	-35 524	-33 361
Estimation du Solde du Fonds d'affectation spéciale au 31 décembre 2022		531 969	459 443

Action requise :

36. Il est demandé à la Réunion de:
- prendre note du rapport sur la mise en œuvre du budget ;
 - fournir toute orientation au Secrétariat, si nécessaire.

ANNEXE 1

**ÉTAT DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES
AU FONDS SPÉCIAL CMS REQUINS MOU**

(au 30 novembre 2022)

Contributions au budget de base et pour les activités extrabudgétaires en EUR (triées par pays)

Signataire	Année				Total 2019-2022
	2019	2020	2021	2022	
Contributions au budget de base					
Australie	12 637				12 637
Union européenne		25 073	10 074	10 104	45 252
Allemagne	63 114				63 114
Monaco	56 416	40 000 ⁴		40 000 ⁵	136 416
Pays-Bas	2 804	59 855			62 659
Nouvelle-Zélande		2 800	3 369		6 169
Samoa	31				31
Arabie Saoudite	35 968				35 968
Afrique du Sud	11 424				11 424
USA	89 300	87 800	84 200	94 800	356 100
sous-total	271 694	215 528	97 643	144 904	729 770
Contributions pour les activités extrabudgétaires					
Australie		22 587	102 812		125 399
Union européenne	101 864				101 864
Allemagne		50 000	65 000		115 000
sous-total	101 864	72 587	167 812		342 263
				Total	1 072 033

⁴ À transférer à la subvention extrabudgétaire

⁵ À transférer à la subvention extrabudgétaire

ANNEXE 2

**MISE EN ŒUVRE DU BUDGET DU MÉMORANDUM D'ENTENTE SUR LA CONVENTION SUR LA CONSERVATION DES ESPÈCES MIGRATRICES
APPARTENANT À LA FAUNE SAUVAGE POUR 2019-2021 (y compris 2022)**

(au 30 novembre 2022 en EUR⁶)

Lignes budgétaires	2019		2020		2021		Période triennale 2019 - 2021			2022				
	Budget	Dépenses	Budget	Dépenses	Budget	Dépenses	Budget total	Dépenses totales	Solde total	Budget	Dépenses Jan - Nov	Dépenses prévues Déc	Dépenses totales	
Personnel														
1	Chargé de programme, P-2	108 775	102 996	110 950	105 443	113 169	93 012	332 894	301 451	31 443	113 169	103 165	9 912	113 077
2	Assistant administratif, G-5 (50 %)	34 734	16 692	35 429	33 523	36 138	28 012	106 301	78 227	28 074	36 138	29 680	(62)	29 618
3	Formation du personnel	5 000	-	5 000	(0)	5 000	-	15 000	(0)	15 000	5 000	-	-	-
	Sous-total	148 509	119 688	151 379	138 965	154 307	121 024	454 195	379 677	74 518	154 307	132 845	9 850	142 695
Activités du Secrétariat														
4	Voyages du personnel pour affaires officielles	15 000	8 775	15 000	436	15 000	-	45 000	9 211	35 789	15 000	-	-	-
5	Traduction (documents, publications, etc.)	10 000	5 269	15 000	(6 103)	30 000	(3 615)	55 000	(4 449)	59 449	30 000	-	-	-
6	Études analytiques, évaluations scientifiques, élaboration de lignes directrices, etc.	15 000	-	15 000	-	15 000	-	45 000	-	45 000	15 000	18 548	(39)	18 509
7	Impression de matériel technique / d'information, site web, etc.	5 000	484	5 000	4 093	5 000	(301)	15 000	4 276	10 724	5 000	-	-	-
	Sous-total	45 000	14 528	50 000	(1 574)	65 000	(3 916)	160 000	9 039	150 961	65 000	18 548	(39)	18 509

⁶ Le tableau comprend les dépenses réelles qui ont eu lieu de janvier 2019 à novembre 2022 et les dépenses prévues pour décembre 2022.

Lignes budgétaires	2019		2020		2021		Période triennale 2019 - 2021			2022				
	Budget	Dépenses	Budget	Dépenses	Budget	Dépenses	Budget total	Dépenses totales	Solde total	Budget	Dépenses Jan - Nov	Dépenses prévues Déc	Dépenses totales	
Activités du Comité consultatif et des experts externes														
8	Voyages officiels du Comité consultatif et des experts	30 000	1 117	30 000	2 246	30 000	(7 068)	90 000	-3 705	93 705	30 000	-	3 552	3 552
	Sous-total	30 000	1 117	30 000	2 246	30 000	(7 068)	90 000	-3 705	93 705	30 000	-	3 552	3 552
Réunions des organes directeurs														
4e Réunion des Signataires (MOS4)														
9	Mise en place de la logistique (lieu, équipement technique, cabines d'interprétation, restauration)	-	-	-	(17 403)	30 000	-	30 000	(17 402)	47 403	30 000	-	-	-
10	Soutien à la participation des délégués	-	(713)	-	(241)	120 000	-	120 000	(953)	120 954	120 000	-	12 597	12 597
11	Interprétation	-	27 311	-	-	65 000	-	65 000	27 310	37 689	65 000	-	-	-
12	Rédacteurs de rapports	-	-	-	-	8 000	-	8 000	-	8 000	8 000	-	3 602	3 602
13	Conception de documents techniques	-	-	15 000	-	15 000	1 129	30 000	1 129	28 871	15 000	14 076	(30)	14 047
Réunion du Comité consultatif (CC)														
14	Mise en place de la logistique (lieu, équipement technique, restauration)	5 000	3 367	5 000	(2 583)	-	-	10 000	784	9 216	-	-	-	-
15	Soutien à la participation des membres du Comité consultatif et des experts	40 000	19 791	40 000	(1 416)	-	-	80 000	18 375	61 625	-	-	-	-
	Sous-total	45 000	9 756	60 000	(21 643)	238 000	1 129	343 000	29 242	313 758	238 000	14 076	16 170	30 246

Lignes budgétaires	2019		2020		2021		Période triennale 2019 - 2021			2022				
	Budget	Dépenses	Budget	Dépenses	Budget	Dépenses	Budget total	Dépenses totales	Solde total	Budget	Dépenses Jan - Nov	Dépenses prévues Déc	Dépenses totales	
Coûts d'exploitation														
16	Fournitures de bureau diverses	500	173	500	-	900,00	-	1 900	173	1 727	900	-	-	-
17	Matériel de bureau, mobilier, etc.	2 000	1 631	500	173	500	-	3 000	1 804	1 196	500	646	(1)	645
18	Services des technologies de l'information et des communications (TIC)	4 500	4 970	4 500	2 775	4 500	3 621	13 500	11 366	2 134	4 500	-	-	-
19	Maintenance des ordinateurs/photocopieurs	200	-	200	-	200	-	600	-	600	200	3 902	(8)	3 894
20	Communications (téléphone, télécopie, courrier, etc.)	1 200	-	1 200	-	1 200	-	3 600	-	3 600	1 200	-	-	-
	Sous-total	8 400	6 774	6 900	2 948	7 300	3 621	22 600	13 343	9 257	7 300	4 549	(10)	4 539
	Total	276 909	191 864	298 279	120 942	494 607	114 790	1 069 795	427 596	642 199	494 607	170 017	29 523	199 540
21	Coûts de soutien au programme (13 %)	35 998	24 942	38 776	15 722	64 299	14 923	139 073	55 588	83 486	64 299	22 102	3 838	25 940
	Total général	312 907	216 806	337 055	136 665	558 906	129 713	1 208 868	483 184	725 685	558 906	192 120	33 361	225 481